

FORMATION INITIALE DES MEMBRES DU CSE : EXERCER SES MISSIONS SSCT

FORMATION A JOUR DE L'ACTUALITE SOCIALE ET JURISPRUDENTIELLE D'AVRIL 2019

Programme applicable au 01/01/2022

OBJECTIF :

- ⇒ Cerner les différents moyens et missions du CSE en matière de S&SCT
- ⇒ Etre capable d'adopter le positionnement et les postures adéquates par rapport aux différents acteurs internes et externes de la politique de prévention de l'entreprise
- ⇒ Participer à la démarche globale de prévention des risques, être capable de conduire une évaluation des risques professionnels et participer à la mise en place ou l'actualisation du Document Unique

PERSONNEL CONCERNE :

- ⇒ Tout personnel

PRE-REQUIS :

- ⇒ Sans objet



DUREE :

- ⇒ 3 jours

LIEU :

- ⇒ Votre entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- ⇒ Minimum : 1
- ⇒ Maximum : 12

PERIODICITE DE RECYCLAGE :

- ⇒ Aucune préconisation

COUT :

- ⇒ A partir de 650 € HT / jour pour un groupe : nous consulter

CALENDRIER :

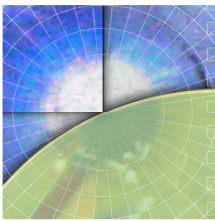
- ⇒ Nous consulter

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ⇒ Une démarche pédagogique participative et opérationnelle. Alternance de jeux pédagogiques, d'apports méthodologiques, d'exemples concrets et d'exercices pratiques. Possibilité de travaux sur les documents de l'entreprise.
- ⇒ Un support complet, entièrement digitalisé : comportant des fiches synthétiques sur chacun des points clés, des modèles de documents, directement réutilisables en entreprise sont remis aux participants, des liens utiles pour aller plus loin.

VALIDATION :

- ⇒ Attestation de formation



CONTENU :

1ère demi-journée : CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Comprendre les bases législatives et règlementaires des obligations modernes en HSCT,
- Les notions d'accident de travail, de maladie professionnelle et d'accident de trajet,
- Les conséquences pour l'entreprise de l'AT / MP : Les cotisations AT.

2ème demi-journée : L'ORGANISATION DE LA SANTE ET SECURITE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- Les acteurs internes et externes de la politique de prévention

3ème demi-journée : L'ANALYSE A POSTERIORI DU RISQUE

- Analyser les AT : la technique de l'arbre des causes.

Exercice : Construire et exploiter des arbres des causes

4ème demi-journée : L'ANALYSE A PRIORI DU RISQUE

- Procéder à l'évaluation des risques professionnels, le DU.

Exercice : Le jeu des 30 dangers et risques au travail

5ème demi-journée : LE CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DE LA PREVENTION

- Identifier les responsabilités en matière de sécurité dans l'entreprise
- Les obligations du travailleur,
- Les obligations de l'employeur. Les principes généraux de prévention,
- Les responsabilités civiles et pénales au sein de l'entreprise
- La notion de faute inexcusable,
- La responsabilité du chef d'entreprise

6ème demi-journée : MISSIONS DES REPRESENTANTS EN SSCT

- Maîtriser les prérogatives SSCT
- Pouvoir de proposition,
- Rôle de surveillance et d'inspection.
- Visites et enquêtes de prévention, analyse des postes de travail